

PROGRAMME NATIONAL FSE+ EMPLOI - INCLUSION - JEUNESSE - COMPÉTENCES

Résumé de l'appel à projets à paraître

RÉGION ADMINISTRATIVE : Nouvelle-Aquitaine

PÉRIMÈTRE GÉOGRAPHIQUE : Département des Deux-Sèvres (79)

SERVICE GESTIONNAIRE : Département des Deux-Sèvres - Service Europe et partenariats territoriaux

CODE ET INTITULE : NAQUOI1455 Nouvelle-Aquitaine - Département 79 - AAP 2025 - OS H - Ateliers et chantiers d'insertion

PROGRAMME : Programme national FSE+ Emploi - Inclusion - Jeunesse - Compétences

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES :

1.h Favoriser l'inclusion active afin de promouvoir l'égalité des chances, la non-discrimination et la participation active, et améliorer l'employabilité, en particulier pour les groupes défavorisés

CATÉGORIE DES CANDIDATS ÉLIGIBLES (porteurs de projets) :

Organismes porteurs d'ateliers et chantiers d'insertion ayant obtenu un agrément des services de l'État (DDETSP des Deux-Sèvres), conformément aux dispositions de l'article L5132-15 du Code du travail.

MONTANT TOTAL DU SOUTIEN EUROPÉEN PRÉVU : 650 000 €

DATE DE LANCEMENT DE L'APPEL À PROJETS : 04/07/2025

DATE LIMITE DE DÉPÔT DES CANDIDATURES : 05/09/2025

DESCRIPTION ET CONTEXTE :

Un contexte socio-économique qui rebat les cartes de la politique d'insertion

Le visage socio-économique du département a fortement évolué ces dernières années. Après la crise sanitaire et ses conséquences sur le plan économique et social avec une montée significative du chômage et du nombre d'allocataires du RSA, la situation s'est rapidement améliorée. Sur une longue période, le département des Deux-Sèvres fait partie, comparativement à d'autres départements, des territoires dynamiques. Son taux de chômage est, hors période exceptionnelle comme celle de la crise sanitaire,



Financé par
l'Union
européenne

relativement faible (5,5 % contre 7,8 % au niveau national). Il connaît d'ailleurs une pauvreté relativement modérée (un taux de pauvreté à 12 % contre 15 % au niveau national). Cependant les jeunes semblent plus en proie aux difficultés : près d'un jeune sur 4 n'est pas inséré et 16 % des demandeurs d'emploi ont moins de 25 ans (contre 13 % en France).

Le taux d'allocataires du RSA est relativement faible comparativement à la moyenne nationale (11 % contre 13 %). En revanche, la situation est inégale selon les territoires avec de fortes proportions d'allocataires dans le Niortais, le Parthenay-Gâtine et le Thouarsais.

Cette situation des publics et la dynamique économique et de l'emploi que connaît le département, créent une situation singulière du point de vue de la politique d'insertion. Si le taux d'allocataires du RSA est relativement bas par rapport à la moyenne nationale, le département des Deux-Sèvres compte néanmoins 6 580 foyers allocataires. Ce chiffre peut paraître élevé au regard des problématiques de recrutement des entreprises, qui peinent à pourvoir les postes proposés.

Cette nouvelle configuration dessine un enjeu particulier pour l'accompagnement des publics. Dans une situation de quasi-plein emploi sur certains territoires, les publics qui peinent à s'insérer sont ceux qui sont les plus fragiles. Les publics les plus proches de l'emploi ont trouvé une place sur le marché du travail. Ceux qui restent au bord de la route doivent surmonter plusieurs difficultés souvent cumulatives. Ces difficultés relèvent de problématiques de qualification (inadaptation, voire absence de qualifications par rapport aux besoins exprimés par les entreprises), de maîtrise de savoirs de base (problématiques linguistiques notamment, mais également problèmes de maîtrise des outils et des usages du numérique), de problématiques de posture ou de compétences psychosociales. Ces difficultés relèvent également de difficultés sociales au sens large : problèmes d'accès aux droits, à la santé (notamment sur le plan de la santé psychique et mentale), difficultés liées à la mobilité également, ou encore à la garde d'enfants.

Cette nouvelle équation pour l'insertion pose de **nouveaux enjeux**, pris en compte par les partenaires du territoire des Deux-Sèvres dans le cadre du nouveau **Pacte territorial d'insertion (PTI) 2022-2027** :

- La poursuite de l'ouverture des politiques d'insertion à l'ensemble des publics fragiles ;
- La nécessaire prise en compte des problématiques sociales des publics ;
- La construction de parcours d'insertion adaptés et progressifs ;
- L'accompagnement des entreprises afin d'améliorer leur "employabilité" ;
- La lisibilité et l'accessibilité des offres existantes ;
- Une forte coopération inter-institutionnelle et davantage de transversalité au sein du Département.

Ces enjeux ont conduit les partenaires du PTI à adopter les **orientations stratégiques partagées** suivantes :

1. Renforcer l'accompagnement et garantir les "parcours sans couture" vers l'emploi et la qualification
2. Optimiser les ressources mobilisables sur les territoires
3. Développer les appuis auprès des personnes afin de surmonter les obstacles à l'insertion
4. Favoriser l'accès à l'emploi

Ces orientations stratégiques partagées du PTI 2022-2027 constituent le cadre général d'intervention de la subvention globale FSE+ gérée par le Département des Deux-Sèvres.

Le présent appel à projets est une déclinaison de la stratégie de mobilisation du FSE+ du Département au service de l'action stratégique "*Renforcer les parcours IAE et sécuriser les parcours pour faciliter et pérenniser l'accès à l'emploi « classique »*" du PTI (orientation n° 2) :



"Les structures relevant du champ de l'insertion par l'activité économique (IAE) sont des éléments essentiels pour les publics rencontrant des difficultés d'insertion. L'offre existante est amenée à se développer dans le cadre du Pacte de l'IAE. Cette offre doit être adaptée et développée selon les besoins des territoires.

Cette offre doit également être diversifiée pour correspondre à des publics différents, notamment des publics féminins même si bien entendu l'enjeu est également de travailler sur l'égalité femmes/hommes dans l'accès aux différents métiers. De nouveaux supports d'activité devront ainsi être recherchés et développés.

Enfin, un travail est à mener sans doute en "amont de l'IAE". Il existe un public qui ne présente pas les prérequis nécessaires aujourd'hui mais qui, avec des appuis adaptés, un rythme différent pourrait progressivement rejoindre ce type de filière. Un travail est également à mener plus en aval pour sécuriser les parcours d'insertion vers l'emploi classique.

Il s'agit de préparer les personnes à l'issue de la séquence IAE pour qu'elles puissent intégrer un emploi classique. Il s'agit également de les accompagner durant les premiers mois d'intégration sur un poste le cas échéant afin de consolider cet emploi et de se prémunir de toute rupture de contrat de travail. Ces travaux seront bien entendu menés dans le cadre du Conseil Départemental de l'Insertion par l'Activité Économique."

Le PTI 2022-2027 est consultable sur le site du Département :

- <https://www.deux-sevres.fr/nos-missions/linsertion>
- <https://www.deux-sevres.fr/sites/default/files/2022-07/Pacte-Territorial-Insertion-2022-2027.pdf>

THÈME : Ateliers et chantiers d'insertion